



COMMUNE DE DAOULAS

Dossier de demande de subvention 2026

Afin de faciliter la lecture des demandes de subventions à partir d'éléments comparatifs, nous vous demandons de bien vouloir compléter le document suivant.

*Nous vous rappelons que vos demandes doivent faire l'objet d'un seul envoi dont la date limite de dépôt en Mairie est le **Vendredi 27 Mars 2026**, impérativement. Aucun rappel ne sera envoyé. Aucun dossier envoyé hors délai ne sera étudié.*

N'oubliez pas de joindre un RIB à votre demande.

IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Nom :

N° SIRET (important, s'il existe) :

Objet ou buts :

Adresse du siège :

Courriel de contact principal (important) :

COORDONNEES DES REPRESENTANTS

Nom, adresse, n° tél, courriel du Président :

.....
.....

Nom, adresse, n° tél, courriel du Trésorier :

.....
.....

Nom, adresse, n° tél, courriel du Secrétaire :

.....
.....

DONNES RELATIVES A L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

ADHERENTS	de Daoulas	Hors Daoulas	TOTAL
Nombre de jeunes			
Nombre d'adultes			
TOTAL			

Rapport d'activité 2025 (en quelques mots ou sur papier libre)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rapport financier de l'exercice 2025

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
1 - Fonctionnement :		Excédent exercice précédent cotisations des adhérents autres :
2 - Rémunérations/Vacances :		Subventions : <i>Commune</i> <i>Département</i> <i>C.A.F.</i> <i>Région</i> <i>Fédération</i> <i>Sponsoring</i> <i>Autres</i>
3 - Manifestations <i>Pour chaque manifestation, porter la dépense globale :</i>		Manifestations : <i>Pour chaque manifestation, porter la recette globale :</i>
Autres dépenses :		Autres recettes :
TOTAL		TOTAL	

Programme de l'activité 2026 (en quelques mots ou sur papier libre)

.....
.....
.....
.....
.....

Budget prévisionnel 2026

Vos données sont nécessaires aux services administration générale et comptabilité de la collectivité, pour assurer le suivi et la gestion de votre demande, ceci dans le cadre contractuel. Elles sont communiquées au Trésor Public pour les versements et **conservées 2 ans pour les subventions sans suite, et 10 ans pour les subventions reçues/versées**. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement : protection.donnees@cdg29.bzh ou La Cellule RGPD, Centre de gestion du Finistère, 29000 QUIMPER.

Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée dans le sas de l'accueil en mairie ou sur simple demande par courriel au relai délégué à la protection personnel : victoria.can@daoulas.bzh